

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 9 mai 2001 portant nomination au conseil d'administration de la société Renault SA

NOR : ECOT0151950A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du secrétaire d'Etat à l'industrie en date du 9 mai 2001, Mme Jeanne Seyvet, directrice générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, est nommée en qualité de représentant de l'Etat au conseil d'administration de la société Renault SA pour un mandat de six ans.

Listes d'aptitude aux fonctions de président de chambre régionale des comptes

NOR : CPTE0100003K

La liste d'aptitude 1999 aux fonctions de président de chambre régionale des comptes, établie en application des dispositions de l'article L. 212-16 du code des juridictions financières, est dressée ainsi qu'il suit :

M. Baccou (Philippe) ;
M. Gregoire (André) ;
M. Le Barbier (Franz) ;
M^{me} Leprêtre (Françoise) ;

M^{me} Petit (Pierrette) ;
M. Rosenau (Christophe) ;
M. Saint-Jours (Albert).

NOR : CPTE0100004K

La liste d'aptitude aux fonctions de président de chambre régionale des comptes, établie en application des dispositions de l'article L. 212-16 du code des juridictions financières, est fixée, par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit :

M. Basset (Jacques) ;
M. Brunner (Nicolas) ;
M. Calvet (Pierre) ;
M. Cellier (François) ;
M^{me} Colomé (Maud) ;
M. Le Barbier (Franz) ;
M^{me} Leprêtre (Françoise) ;
M. Mottes (Jean) ;
M. Pagès (Jacques) ;
M. Rosenau (Christophe) ;
M. Saint-Jours (Albert) ;
M. Terrien (Gérard).

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Arrêté du 13 avril 2001 modifiant l'arrêté du 7 mars 1994 relatif à la création et à la composition de la commis- sion consultative des traitements de substitution de la toxicomanie

NOR : MESP0121432A

La ministre de l'emploi et de la solidarité et le ministre délégué à la santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 5132-1 à L. 5132-8 et R. 5150 à R. 5219 ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1994 modifié relatif à la création et à la composition de la commission consultative des traitements de substitution de la toxicomanie,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La seconde phrase de l'article 1^{er} de l'arrêté du 7 mars 1994 susvisé est remplacée par les dispositions suivantes :

« Elle est chargée :

- « – de suivre l'évolution de l'utilisation des traitements de substitution (médicaments qui disposent d'une autorisation de mise sur le marché spécifique) dans le cadre de la prise en charge des toxicomanes ;
- « – de faire des propositions d'amélioration de l'organisation de la prescription et de la délivrance des médicaments de substitution ;
- « – d'étudier le cadre d'utilisation de tout autre traitement de substitution ;
- « – d'assurer une mission d'expertise pour les comités départementaux de suivi des traitements de substitution. »

Art. 2. – L'article 2 de l'arrêté du 7 mars 1994 susvisé est modifié comme suit :

« Sont nommés membres de la commission consultative des traitements de substitution :

M. Mustapha Benslimane, centre de soins spécialisés pour toxicomanes Nova Dona (Paris) ;

M. le docteur Jean-François Bloch-Lainé, médecin généraliste (Paris) ;

M. Gérard Cagni, centre de soins spécialisés pour toxicomanes, société d'entraide et d'action psychologique (Dijon) ;

M. Luc Charles, pharmacien inspecteur de santé publique, direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne ;

M. le docteur Gérard Coruble, médecin inspecteur de santé publique, direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Bouches-du-Rhône ;

M. François Hervé, centre de soins spécialisés pour toxicomanes Le Trait d'union (Boulogne) ;

M. Sylvain Jerabek, association Ruptures (Lyon) ;

M. le professeur Georges Lagier, président de la commission des stupéfiants ;

M. le docteur Xavier Laqueille, centre de soins spécialisés pour toxicomanes Moreau-de-Tours (Paris) ;

M. le docteur Jean-Pierre Lhomme, centre de soins spécialisés pour toxicomanes Parmentier (Paris) ;

M. le docteur Laurent Michel, service médico-psychologique régional (Bois-d'Arcy) ;

M. Fabrice Olivet, autosupport et réduction des risques parmi les usagers de drogues (ASUD) ;

M. Vincent Pelletier, association AIDES ;

M. Pierre Prual, centre de soins spécialisés pour toxicomanes Point Marseille (Marseille) ;

M. Stéphane Robinet, pharmacien d'officine (Strasbourg) ;

M^{me} le docteur Anne-Marie Simonpoli, hôpital Louis-Mourier (Colombes) ;

M. le docteur Gilles Sorbé, médecin généraliste (La Rochelle) ;

Le directeur général de la santé ou son représentant ;

Le directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ou son représentant ;

La directrice générale de l'action sociale ou son représentant ;

Le directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Le médecin-conseil national de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ou son représentant ;

La présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie ou son représentant ;

Le directeur de l'Observatoire français des drogues et toxicomanie ou son représentant ;

Le président du Conseil national de l'ordre des médecins ou son représentant ;

Le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens ou son représentant. »

Art. 3. – A la fin de l'article 3 de l'arrêté du 7 mars 1994 sus-visé, il est ajouté les termes : « La commission se réunit sur la convocation de son président. »

Art. 4. – Il est ajouté un article 4 ainsi rédigé :

« La commission peut entendre tout expert dont le concours lui paraît utile pour l'étude d'une question déterminée. »

Art. 5. – Il est ajouté un article 5 ainsi rédigé :

« Le secrétariat de la commission est assuré par la direction générale de la santé. »

Art. 6. – Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 avril 2001,

La ministre de l'emploi et de la solidarité,
ÉLISABETH GUIGOU

Le ministre délégué à la santé,
BERNARD KOUCHNER

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêtés du 27 avril 2001 portant nomination de notaires (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC0120230A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001, Mme Sadeler (Cécile) est nommée notaire à la résidence de Villejuif (Val-de-Marne), office créé.

NOR : JUSC0120234A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001, M. Guillo (Roland, Jean-Paul, Marie) est nommé notaire à la résidence de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), en remplacement de M. Dein (Loïc, Arthur, Marie, Joseph), démissionnaire.

NOR : JUSC0120239A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001, M. Abitbol (Wilfrid, Wulfran) est nommé notaire à la résidence de Beauvais (Oise), en remplacement de M. Foucault (Pierre, Jacques, Roch), démissionnaire.

Arrêtés du 27 avril 2001 portant nomination de notaires salariés (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC0120231A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001, M. Savary (Olivier, Albert, Robert) est nommé en qualité de notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la société civile professionnelle Armand Roth et Catherine Barbey, notaires associés, à la résidence de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

NOR : JUSC0120241A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001, M. Le Pape (Stéphane) est nommé en qualité de notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la société civile professionnelle Hubert Lacourt, notaire associé, à la résidence de Pont-l'Abbé (Finistère).

Arrêté du 27 avril 2001 relatif à une société d'exercice libéral (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC0120227A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001 :

La démission de M. Brigeois (Jean-Claude, Henri), notaire à la résidence d'Etaples (Pas-de-Calais), est acceptée ;

La société d'exercice libéral à responsabilité limitée SELARL Bernard Ramon est nommée notaire à la résidence d'Etaples (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Brigeois (Jean-Claude, Henri) ;

M. Ramon (Bernard, Michel, Jean, Cornil) est nommé notaire associé.

Arrêtés du 27 avril 2001 relatifs à des sociétés civiles professionnelles (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC0120226A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001 :

Le retrait de M. Estrade (Michel, Jean, Vincent, Auguste), notaire associé, membre de la société civile professionnelle Michel Estrade, Bernadette Mahoux-Martel, Pierre-Emmanuel Boyer, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Bram (Aude), est accepté ;

La raison sociale de la société civile professionnelle Michel Estrade, Bernadette Mahoux-Martel, Pierre-Emmanuel Boyer, notaires associés, est ainsi modifiée : « Bernadette Mahoux-Martel, Pierre-Emmanuel Boyer, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120228A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001 :

M. Drouet (Stéphane, Olivier) est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle Michel Dutertre, notaire associé, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Migennes (Yonne) ;

La raison sociale de la société civile professionnelle Michel Dutertre, notaire associé, est ainsi modifiée : « Michel Dutertre et Stéphane Drouet, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120229A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001 :

Il est mis fin aux fonctions de Mme Deluca (Emmanuelle, Paule, Marie), épouse Ferrand, en qualité de notaire salariée au sein de l'office dont est titulaire la société civile professionnelle Jean Deluca et Eric Deluca, notaires associés, à la résidence de Bandol (Var) ;

Mme Deluca (Emmanuelle, Paule, Marie), épouse Ferrand, est nommée notaire associée, membre de la société civile professionnelle Jean Deluca et Eric Deluca, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Bandol (Var) ;

La raison sociale de la société civile professionnelle Jean Deluca et Eric Deluca, notaires associés, est ainsi modifiée : « Jean Deluca, Eric Deluca et Emmanuelle Deluca-Ferrand, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120232A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 avril 2001 :

Mme Pinson (Françoise, Marie, Michèle), épouse Gautier, est nommée notaire associée, membre de la société civile professionnelle Michel Caris et Olivier Gautier, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Quimper (Finistère) ;

Le retrait de M. Caris (Michel, Louis, Jean), notaire associé, membre de la société civile professionnelle Michel Caris et Olivier Gautier, notaires associés, est accepté ;